

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; *Trésor.* : M. F. RAVINET, *, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIEGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2790 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98

LE BULLETIN NE PARAÎT PAS PENDANT LES VACANCES : JUILLET ET AOUT

PARTIE ADMINISTRATIVE**Admissions***Ont été admis à la séance du 9 juin :*

MM. Charlon, Lapointe, Gérard, Lapras, Berliet, M^{lle} Baboy, M. Guyot, et à cause des vacances : MM. Herrmann, Tano, Marcelin, Reymond, Raymond (P.), Grisot, Parmantelot, Morel. — M. le lieutenant-colonel Finat-Duclos, du 28^e régiment de tirailleurs, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), parrains : MM. Constantin et Gaillard. — M^{me} veuve Pascal, 53, cours Gambetta, parrains : MM. Raymond et Pouchet, sont admis également.

SECTION BOTANIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 23 Juin 1931, à 20 h. 30

- 1^o M. CORNET. — La Cytologie des tissus parasités.
- 2^o Présentation des plantes fraîches.

GROUPE DE ROANNE**Excursion au Pilat, le Dimanche 19 Juillet.**

Départ en auto-cars de la cour de la gare de Roanne à 5 heures.
Itinéraire-programme : Roanne, Feurs, Montrond, Saint-Etienne (arrêt de 7 à 8 heures), Rochetaillée, le Bessat, Crêt de l'Oeillon.

de l'erreur signalée des soi-disant acanthodactyles indiqués pour le Midi de la France et qui du reste sont des *Psammodromes*. On omet aussi dans les faunes citées plus haut pas mal d'animaux qui existent.

Spelerpes Fuscus. — Ce batracien urodèle dont la particularité curieuse est d'être privé de poumons et d'avoir une respiration bucco-pharyngienne se trouve aux environs de Nice, et moi-même l'ai trouvé dans la mousse au Ventoux.

Il n'est pas indiqué dans les faunes précitées, de même le *Phyllodactyle* d'Europe, qui se trouve dans toutes ou presque toutes les îles de la Côte méditerranéenne française et où mon collègue et ami LANTZ vient de le retrouver aux îles d'Hyères, avec un *Batracien nouveau autochtone pour la faune française* que je n'indique pas, ne voulant en aucune façon déflorer la communication de notre collègue. *Lacerta serpa campestris*, déterminé par LANTZ, du château d'If, était ignoré jusqu'à ma communication.

Psammodromus algirus. — Existe sur le littoral méridional, non cité par les faunes nouvelles.

Je saisis l'occasion pour signaler *Tropidonotus Tessellatus* aux bords de l'étang de Berre, assez fréquente. Je rappelle que cette forme est très abondante aux bords de la mer Caspienne et que la faune saumâtre de l'étang de Berre a pas mal d'affinités avec celle de la mer Noire et de la mer Caspienne pour plusieurs formes inférieures.

Je signale et regrette que la *Faune de France*, éditée en 1924, par DELA-GRAVE, renferme de nombreuses erreurs ou omissions dans le fascicule 10 concernant les vertébrés pour toutes les classes de vertébrés mentionnées, y compris les poissons.

P.-S. — Les variations de colorations des vipères doivent laisser absolument indifférent un herpétologiste; il doit se rappeler l'aphorisme du grand LINNÉ, parrain de notre Compagnie (*Nimum ne crede colori*).

BIBLIOGRAPHIE

Mycologie.

P. SEYOT, *les Amanites et la tribu des Amanitées*, 1 vol., 120 p., 59 dessins, « les Arts graphiques modernes », Nancy, 1930.

Ce livre est un ouvrage de vulgarisation et l'A. en convient avec franchise. Ceci étant admis, certains griefs qu'on pourrait formuler tombent d'eux-mêmes et c'est ainsi qu'on ne saurait reprocher à l'A. d'avoir négligé toute indication microscopique dans les cinquante-sept descriptions d'Amanitées qu'il donne. Il semble, cependant, qu'un dessin de la spore logé dans un petit coin de la figure en noir qui accompagne chaque description n'aurait pas gêné ceux qui ne possèdent pas de microscope et il aurait fourni à ceux qui sont munis de cet appareil un précieux élément de vérification.

De même, l'A. a volontairement omis tout caractère chimique et il a eu raison, certes, de ne pas encombrer son opuscule de réactions sans importance ou d'une constance encore contestée (ex. : la réaction phénolique dans la section des *Amanitopsis*), mais il est pourtant des réactions parfaitement nettes et constantes et, de plus, absolument différentielles,

telles que la réaction de BATAILLE, qui auraient pu être rappelées. Point n'est besoin d'un équipement compliqué pour barbouiller d'une solution de potasse le chapeau d'une Amanite que l'on suppose être *virosa*. Si la supposition est juste, et dans ce cas seulement, une superbe tache citrin doré apparaît aussitôt. *A. Virosa* étant une des trois Amanites mortelles, on voit l'intérêt qu'il y a à mentionner cette réaction d'une simplicité enfantine, même dans un livre de vulgarisation, surtout dans un livre de vulgarisation.

Mais il y a lieu de faire une réserve autrement plus grave. A la dernière page du livre, l'A. écrit : « Se rappeler aussi que l'atropine est un antidote de la muscarine et peut éviter de grandes souffrances aux personnes qui ont mangé de l'Amanite panthère, de l'Amanite Tue-mouches ou d'autres espèces à poison muscarinien ».

On est surpris de voir persister cette dangereuse confusion en dépit de tout ce qui a été dit et écrit pour la dissiper. Rappelons en deux mots la question, d'ailleurs bien simple à saisir. Chacun connaît *Amanita muscaria*, espèce vénéneuse des plus répandues. On parvient à en extraire un corps toxique que l'on baptisa *muscarine*, du nom de l'espèce d'où on l'avait retiré. Ce corps reconnaît, effectivement, un contre-poison étonnamment efficace : l'atropine. Mais des recherches plus poussées montrèrent que la muscarine contenue dans *A. muscaria* (et *A. pantherina*) ne suffisait pas à expliquer sa toxicité. C'est alors qu'on y découvrit un deuxième poison, lequel n'est autre qu'une atropine, antidote du premier ! *A. muscaria* renferme donc deux corps antagonistes, la muscarine et l'atropine ; leur très inégale proportion les empêche de se neutraliser et les effets de l'atropine éclipsent complètement ceux de la muscarine dont le rôle semble très secondaire. En résumé, l'empoisonnement causé par *A. muscaria* est *atropinien* et non *muscarinien*. Il en découle immédiatement que traiter par l'atropine un empoisonnement de ce genre serait surenchériser sur l'intoxication et l'aggraver d'autant. On voit sans peine que tout ceci n'a pas qu'un simple intérêt théorique mais implique une thérapeutique exactement inverse de celle suggérée par l'auteur.

En ce qui concerne la spécification, l'A. a laissé subsister, et très judicieusement à notre avis, un certain nombre de noms qui ne sont guère que simples variétés, mais il les a expressément désignées comme telles et n'a pas manqué de souligner que telle Amanite n'est qu'une forme légèrement atypique de telle autre à laquelle il convient de la rattacher. Les affinités étant ainsi indiquées, la détermination devient beaucoup plus facile.

Nul doute que les débutants à l'usage de qui ce livre a été écrit, n'en tirent un bon parti pour l'identification des Amanites que le hasard de leurs promenades les amènera à récolter.

M. JOSSEMAND.

Mycologie.]

R. HEIM, La spore chez les Inocybes : spécificité et variations (*C. R. de l'Acad. des Sc.*, t. CXCLII, p. 435, 16 fév. 1931).

Cette note précède un ouvrage plus important qui est sous presse actuellement et que nous analyserons lorsqu'il paraîtra ; elle résume quelques-uns des points de vue qui y seront exposés. L'A. a étudié les Inocybes en s'attachant particulièrement à la spore. Il nie la légitimité de l'ancienne subdivision : espèces à spores lisses, espèces à spores verru-